



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne – Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LI120001162

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie-Gestion

Présentation de la mention

La mention Economie-Gestion vise à donner aux étudiants les connaissances et les compétences de base en économie et en gestion. La formation prépare principalement à une poursuite d'études en master, dans les deux disciplines considérées, mais permet aussi une insertion professionnelle dès la fin de la troisième année (L3) ou via une licence professionnelle à partir de la deuxième année (L2). Le dispositif pédagogique est structuré en trois phases : orientation, détermination et spécialisation. La première année (L1) permet aux étudiants de découvrir les disciplines de l'économie, de la gestion et du droit, avec la possibilité d'une réorientation éventuelle en licence de Droit ou d'Administration économique et sociale (AES). La deuxième année permet l'acquisition des bases disciplinaires. A partir de la L2, les étudiants peuvent également opter pour une licence bilingue. La L3 offre trois parcours de spécialisation : Analyse et politique économique, Magistère et Gestion.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	359
Nombre d'inscrits en L2	147
Nombre d'inscrits en L3	159
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	81-100 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	97,25 à 98 %
% d'insertion professionnelle	1,75-2 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'organisation pédagogique de la mention permet une spécialisation progressive et facilite les éventuelles réorientations vers les licences de Droit ou d'AES. La possibilité de poursuivre dès la L2 un parcours bilingue est intéressante. L'insertion professionnelle n'est pas la vocation première de la mention, au vu des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1. La professionnalisation est néanmoins facilitée à travers le stage obligatoire de quatre semaines et la possibilité d'intégrer des licences



professionnelles à partir de la L2. Le pilotage de la formation est sérieux et un effort particulier est fait pour l'évaluation de la formation, l'amélioration de la qualité et la coordination de l'équipe pédagogique. L'accent est mis sur l'accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours (orientation, tutorat, aide à l'insertion professionnelle).

La différenciation des parcours de L3, Analyse et politique économique et Magistère, n'est pas lisible sur le plan des débouchés professionnels et de la poursuite d'études. Les options proposées au sein du parcours Gestion semblent se justifier par les spécialités de masters offertes au sein de l'établissement (Comptabilité-Finances, Marketing-Logistique et Management). Toutefois, ces options risquent de trop spécialiser les étudiants dès la L3. La différenciation pédagogique entre l'option ingénierie du management et gestion manque de lisibilité en termes de débouchés professionnels comme de poursuite d'études.

- Points forts :
 - La mutualisation des enseignements en L1 et L2 avec les licences en Droit et AES.
 - La progressivité des enseignements.
 - Le suivi et l'accompagnement des étudiants, tous deux soignés.
 - L'offre d'une licence bilingue (S3 et S4) avec des possibilités de passerelles.
 - L'éventail varié de parcours et d'enseignements de spécialités proposés en L3.
- Points faibles :
 - La faible lisibilité des parcours et des options en L3.
 - L'assez faible taux de passage de L1 à L2.
 - La faiblesse (peut être apparente) de l'attractivité du parcours Magistère.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait :

- d'améliorer le taux de passage de L1 à L2 par un meilleur accompagnement et/ou une meilleure orientation ;
- de mieux expliciter ou clarifier la différenciation entre les options proposées au sein du parcours Gestion, notamment dans une perspective de poursuite d'études ;
- de développer des synergies entre les parcours de la mention, avec notamment l'acquisition de compétences transversales (méthodologie, gestion de projet...) ;
- de préciser les débouchés professionnels dans les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ;
- de renforcer l'usage des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).